

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 15 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 4 p. (242r, 243r, 244v, 245r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 15 juin 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48473>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 juin 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Chamolle](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Sur la levée de l'hypothèque dont est grevée la propriété de madame veuve Pierre. Godin autorise Chamolle à utiliser la somme de 1 500 F si la vente n'est pas conclue. Il lui demande de bien vérifier le matériel de sondage à sa réception pour lui indiquer les pièces qui lui feraient défaut et qu'il faudrait fabriquer à Guise. Godin fait des observations sur les opérations de sondage. Sur l'usage de la pompe expédiée. Godin sollicite la copie des écritures comptables. Il veut savoir ce qui a été fait à propos des terrains de l'État situé à la Vigne André et sur la régularisation de l'acte de vente par le receveur d'enregistrement de Corbigny ; Godin suggère d'aller faire directement signer aux propriétaires riverains une déclaration de renonciation à l'acquisition. Le post-scriptum concerne la levée de l'hypothèque du terrain de la veuve Pierre par Regnault, notaire à Corbigny.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Hérisson \[monsieur\]](#)
- [Pierre \[madame\]](#)
- [Regnault \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Clamecy \(Nièvre\)](#)
- [Corbigny \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
